L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 5 OCTOBRE 1890.

Extrait de la Constitution de l'Alliance Française.

Article 2.

Cette société a pour but :

1° D'établir un lien social, politique et moral entre tous les Français, descendants de Français et amis de la France, habitant la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels ;

2° De propager la langue française en Louisiane.

3° D'engager tous les Français à prendre part à la politique de leur pays d'adoption, la Louisiane.

4° D'aider ses membres nécessiteux en cas de maladie, par des secours mutuels proportionnés aux ressources pécuniaires de la société ;

5° De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau-venu, ou entre se trouvant sans occupation.

THEATRE DE L'OPERA.

Le bruit a couru hier que le steamer *Rugia*, à bord duquel se trouve la troupe de l'Opéra, avait été signalé, mais au moment où nous écrivons ces lignes, rien n'est encore venu confirmer la nouvelle.

M. Damiens, dont nous avons eu la visite et qui, on le sait, est ici l'un des représentants de M. Durion, n'a reçu aucun télégramme; il est donc plus que probable que l'on ne sait rien du *Rugia* qui, selon toutes probabilités, sera à New York aujourd'hui.

En cela les années se suivent et se ressemblent ici : à la réouverture de notre scène française, les amateurs de théâtre, et ils sont nombreux à la Nouvelle-Orléans, anticipent sur les lendemains, trouvent que le temps marche trop lentement, et attendent impatiemment les artistes, hatent leur entrée au port. Il en est même—les extra prudes—qui se portent au devant des arrivants et s'en vont les rencontrer à longue distance d'ici. C'est là, paraît-il, une primeur dont ces enthousiastes sont très friands.

L'impatience est donc aujourd'hui ce qu'elle est à chaque saison ; ce que nous comprenons sans peine d'ailleurs. Durant quatre ou cinq mois de l'année, tout au moins, la Nouvelle-Orléans est partiellement abandonnée ; elle est comme frappée d'inertie, d'immobilité, et la transition est d'autant plus ressentie que notre hiver est fort mouvementé et qu'au cours de cette période la Nouvelle-Orléans n'a, sous le rapport des plaisirs, de la société et de l'élégance, rien à envier à aucun des grands centres des Etats-Unis.

Elle est donc toujours la bienvenue cette troupe française, renouvelée tous les ans ; elle est donc toujours fêtée cette réouverture de l'Opéra, la seule scène lyrique permanente qui soit sur ce continent.

On ne l'ignore pas, nous pouvons citer, dans le passé du théâtre français, à la Nouvelle-Orléans, des compositions de troupes qui partout auraient fait belle marque ; notre public gâté a vu défiler devant lui nombre d'artistes qui avaient acquis un brillant renom à Paris.

Nous n'avons pas de données précises sur la troupe, dont l'engagement vas ouvrir tout à l'heure au nôtre ; nous savons que des renseignements plus complets nous aient pas été fournis; néanmoins des lettres de sources diverses, sources autorisées, nous ont donné l'assurance—comme nous l'avons dit plusieurs fois dans ces colonnes, que de fort bons éléments sont dans le personnel artistique qui nous vient, et que M. Durieu a multiplié ses efforts afin de grouper une troupe digne du passé de notre Opéra, et telle que la demandent un public et une association connaissant le goût, le bon vouloir et la libéralité.

Nous espérons que les efforts de la direction ont été récompensés par de belles acquisitions artistiques, et que cet Opéra, dont nous avons tant besoin ici, qui, pour ainsi dire, est partie de notre existence, continuera de faire bonne route. S'il en est ainsi nous ne serons point des derniers à le constater, et nos éloges porteront d'autant mieux que nous ne les aurons pas dépensés par anticipation et sans pouvoir leur donner une base sérieuse. Ce en quoi nous pensons rendre service à une administration.

En attendant la troupe, on ne chôme point à l'Opéra, nous dit-on; car nous ne savons rien par nous-mêmes. Depuis lors l'ex décors ont été rebrossés, paraît-il; on fait les apprêts de toilette de la charmante salle que l'on sait et l'on travaille diligemment aux costumes, aux accessoires, dont s'occupe activement, nous dit-on, M. Cazelles, le nouveau régisseur-général.

Enfin tout ce monde artistique que porte le *Rugia*, peut faire son entrée à la Nouvelle-Orléans; il y sera cordialement accueilli, comme par le passé et il trouvera tout prêt pour l'ouverture de la campagne; campagne dont nous appelons le plein succès, non seulement en vue du présent, mais aussi en vue de l'avenir.

On nous apprend que M. Durieu est parti du Havre, sur *la Champagne* le 27 septembre ; il arrivera donc à New York à peu près en même temps, le même jour peut-être que sa troupe.

Académie de Musique.

OUVERTURE.

D'ordinaire l'Académie de Musique est la première en date pour ouvrir la saison théâtrale ; cette fois elle a voulu laisser entrer les autres en ligne (nous parlons des scènes américaines) et c'est aujourd'hui seulement, nous l'avons déjà écrit, qu'elle commence sa saison 1890-1891.

Du reste en cela on dirait qu'on fait pas toujours à sa guise ; les troupes voyageuses s'échelonnent de telle sorte qu'il est malaisé de les avoir à la date qu'on aurait préférée.

Mais la durée de l'exploitation n'en sera pas moins la même à l'Académie de Musique ; la direction, Mme. Bidwell, a pourvu à une campagne de vingt-cinq semaines.

On nous dit que, pour chacun de ses théâtres—St-Charles, Académie de Musique—elle a un carnet où figurent les troupes qui, ces derniers temps, ont été le plus en demande aux Etats-Unis. Elle s'est attachée, nous affirme-t-on, à composer sa série de compagnies d'une façon telle qu'au bout de la saison à peu près tous les genres auront paru sur ces deux scènes.

La troupe dirigée par M. Frank C. Gayler, troupe que l'on vante fort, paraîtra, pour ce début, dans un mélodrame en 5 actes de M. Charles Gayler, que nombre de nos lecteurs connaissent probablement : *Lights and Shadows*. L'histoire n'est pas neuve—l'enlèvement d'un enfant par un franc coquin qui veut aussi battre monnaie—mais elle est toujours intéressante.

Il va sans dire que là aussi on introduit—c'est la manie du jour—des pièces, dont s'amuse généralement le public, d'ailleurs. On les verra au troisième acte, dans le bouge de la Mère Meg, où est détenue, torturée la pauvre fille volée. On nous parle aussi de décors, de vues de New York d'une vérité frappante.

Ce mélodrame sera joué toute cette semaine.

Dimanche, 12 octobre : *The Fairies' Well*.

Grand Opera House.

On connaît la réputation du Madison Square Theatre de New York ; c'est là l'une des scènes les mieux pourvues aux Etats-Unis ; il est rare que les troupes n'en commandent pas la venue. C'est l'une de celles là—troupe de M. A. M. Palmer—qui paraîtra ce soir au Grand Opera House.

Elle fera son début dans l'un des ouvrages les plus populaires du répertoire anglais : *Jim the Penman*, comédie-drame de Sir Charles Young. Elle tient l'affiche à New York, et dans les villes importantes des Etats-Unis, depuis longtemps déjà ; pourtant son succès est loin d'être épuisé.

Les journaux de New-York, le *Herald* entr'autres, écrivent que cette œuvre a été excellemment jouée au Madison Square Theatre ; c'est cette même interprétation qu'on aura ce soir.

Dans de telles conditions il est probable que la troupe Palmer va ajouter une semaine fructueuse à toutes celles qu'elle compte déjà.

On annonce, pour le dimanche 12 octobre, *Les Deux Twistons*. Il n'en faut pas tant pour que le public accourre.

MUSIQUE.—Remercîments à la maison Louis Grunewald et Cie pour l'envoi suivant : *Polka de Mirabi* (*Midnight Polka*), par Geo. Roby ; *Le Berceau Indienne*, Félix Godefroid ; *L'ombre sur la neige*, romance avec chœur, par Louis Robinson.

—Nous avons reçu de M. L. V. Eckert (maison White-Smith) une romance nouvelle : *Waiting for Jack*, paroles de Frank W. Pratt, musique de S. Claude Ridley, et *Chiquita*, valse par Selina Kegler.

—Nous recevons de M. Junius Hart : *Per Ti! - Pour Toi! - schottisch de Sampase Rivière*.

L'Hon. E. Bermudez.

Une dépêche de Washington annonce que l'honorable Edouard Bermudez, qui était attendu à la Maison Blanche, y a été conduit et présenté au Président par l'honorable Juge Harlan de la Cour Suprême des Etats-Unis. M. Harrison a fait un accueil très chaleureux à l'éminent Chief Justice de la Cour Suprême de la Louisiane.

Le juge Bermudez était aussi accompagné, dans cette visite par Mlle Jeanne Bermudez, sa fille et Mlle Harlan, fille du juge fédéral.

Théâtre St-Charles.

A Soap Bubble, ce titre vous est familier sans doute; vous savez que c'est celui d'une pièce burlesque, souvent présentée à la scène et toujours bien accueillie. Ces trois actes sont une gamme ascendante de situations comiques, une montée d'extravagances devant lesquelles il est impossible de garder son sérieux.

La pièce est connue de ceux qui suivent le théâtre, mais on la revoira ce soir avec des variantes nouvelles, qui y ajoutent encore du comique, paraît-il. Les deux principaux rôles—*B. Wiley Dodge* et *V. L. Chop*—seront tenus, le premier par M. Chas. W. Young ; le second, par M. Frank Allen.

Dimanche, 12 octobre : *A legal wrong*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans 5 oct, 1890.—Indications pour la Louisiane : Temps beau, vents variables, température stationnaire, excepté au peu plus frais dans la partie nord-ouest.

Température du 4 octobre 1890.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue de Canal.

Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin.....	68	20
Midi.....	76	24
3 P. M.....	79	26
6 P. M.....	77	25

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Paul Serantine à Mlle Bertha Berlonlere.
Jacob W. Gitz à Mlle Catherine Schaub.
Solomon Levy à Mlle Carrie J. Weil.
Chas. Mosmer à Mlle Antoinette Franceska.
F. ank P. Welsh à Mlle Sarah A. Collings.
Wm. Bilbo à Mlle Martha Neeley.
Leon Landry à Mlle Florence Deggs.

Naissances.

Mme John Schwab, un garçon.
Mme Charles W. Kaiser, un garçon.
Mme Sylvain Pedalahore, un garçon.
Mme Daniel O. Farrell, un garçon.
Mme Joseph Piihl, un garçon.
Mme John Paul Hecker, fr., une fille.
Mme John F. Yesten, une fille.
Mme Alexander F. Whitmore, une fille.
Mme Harris R. Lewis, une fille.

Décès.

Mme Vve Margaret J. Cosgrove, 72 ans, 504 rue Toilisse.
Mlle Clara B. Carter, 16 ans, rue Delachaise, près Camp.
Jesse M. Dallist, 34 ans, rue Hancock, près Levee.
Chas. Minnock, 3 ans, 117 rue Market.
Martin Hy. Ott, 68 ans, Hôtel Dieu.
Pierre Vignaud, 27 ans, rue Pelogas, près Bemparts.
Ruby E. Muller, 2 mois, 297 rue Chippewa.
Alexander Baddy, 1 mois, coin des rues St-Philippe et Prieur.
Mlle Alphonsine Frederic (Sœur Marie Clara), 25 ans, Couvent du Mont Carmel, 53 rue Piété
Michael H. McDonough, 35 ans, 616½ rue St Claude.
John B. Courtade, 3 ans, 105 rue Dumaine.
John C. Long, 39 ans, Alger.
Henry F. Ball, 55 ans, 108 rue Orange.
Lilia C. Bergeron, 2 ans, 130 rue Dorgenois, côté nord.
Mme Vve Marie Pascal, 10 ans, rue Sepulède, près St-Patrick.
Carleton A. Moses, 2 ans, 377 rue Robertson, côté nord.
Mme Thomas Ryan, 30 ans, 88 rue Josephine.

*Diphtérie.

Ventes immobilières.—Liste des ventes faites à la Bourse des Encanteurs :

Ecole Washington, rues Washington et Burthe, $1.050.

Ecole Jefferson, rue Léonidas entre 3me et Burthe, $860.

Les cottages en bois nos de No 30 à No 40 rue Robin, $1,200.

Cour Civile de District.—Frank et John Hevner demandent l'annulation du testament de leur frère Milton Hevner qui, en testant n'a pas été lu après avoir été rédigé et qu'un des témoins n'habitait pas la Nouvelle-Orléans à cette époque.

En octobre 1886, M. Jos. Maille intenta devant la Cour Civile de District pour annulation des héritiers de John Arrowsmith pour $300,000, somme qui lui était due en vertu d'un contrat-selon lequel il devait, en sa qualité d'avocat, faire rentrer le défendeur en possession de terrains situés sur le derrière de la ville.

La réclamation de M. Maille a été par lui référée à la Anglo American Real Estate Improvement Co.

Les héritiers de M. Arrowsmith ont reconnu la justesse des réclamations de M. Maille qui selon le contrat devait recevoir la moitié de la valeur des propriétés recouvrées par M. Arrowsmith.

Or, ces propriétés ayant été estimées $600,000, la part de l'avocat est de $300,000. Ce procès est toujours pendant devant la Cour Civile.

Cour Criminelle—Chas Collins, port d'armes cachées, $2,50 en 5 jours. Christy Scully, Jr., voies de fait, or-donnance de non lieu.

L'Hon. Lagan.—Etant donné le personnel de politiciens, ou, pour nous servir d'un terme plus poli, d'hommes politiques qui font maintenant flèche, au Congrès et dans les différents Etats de l'Union, il est rare, savez vous, de voir un citoyen ayant joué jadis un rôle, et s'en étant démis, pour réintégrer le foyer domestique et reprendre la suite de son commerce, revenir sur l'eau poser de nouveau, ou de nouvean accepter une candidature, aux acclamations de la population, et se faire réélire, sans peine, à l'unanimité par ceux-là même qui l'avaient choisi, autrefois. C'est cependant ce qui vient d'arriver à l'Hon. M. D. Lagan, dans notre second district Congressionnel.

Nous l'avons vu, il y a quelques années, dans ce même second district, entrer en lutte contre un adversaire républicain redoutable, un "Héro," s'il vous plaît, et remporter une victoire signalée. M. Lagan, qui n'avait jamais été ce que l'on appelle, proprement, un politicien, n'avait, jusque là, donné que des promesses. Il les a tenues, depuis; il a montré ce dont il était capable; il a fait bonne figure à la Chambre; il y a défendu, ardemment et fidèlement, nos intérêts.

Ni, comme démocrate, ni comme Louisianais, il n'a bronché un seul instant. Il fant bien qu'on ait *été* content de ses services, puisque l'on songé à renouveler son mandat; il faut bien qu'on lui reconnaisse une grande force, une grande popularité, pour qu'on ait songé à l'opposer cette fois, au républicain Coleman qui a, lui aussi, le prestige d'une première victoire. Mais nous en sommes fâché pour M. Coleman, il n'a ni la solidité, ni l'élasticité du héros en question, et si M. Lagan a eu hautement raison de l'un, il viendra plus aisément encore à bout de l'autre.

Il y a plusieurs excellentes raisons à cela : d'abord, la situation est plus solennelle et nous ne doutons pas que les démocrates ne donnent, cette fois, comme un seul homme. Ensuite, M. Lagan a donné sa mesure; on sait ce qu'il sait faire. On l'a mis à l'épreuve et les résultats lui firent le plus grand honneur. Ce n'est plus un novice au Congrès ; il connaît les détours du sérail ; et, s'il a s'y tirer honorablement d'affaire, dans le passé, il montrera bien autrement d'habileté dans l'avenir.

Il est de ces hommes à qui l'expérience profite toujours et qui ne perdent jamais l'occasion de s'éclairer. Le bon sens, d'un côté, le patriotisme, de l'autre, ont suffi pour le transformer, pour en faire un politique habile, parfaitement en état de nous représenter, de défendre nos intérêts, nos principes; et les démocrates du deuxième district ont fait œuvre de bons et intelligents citoyens, en le choisissant.

Reste à savoir si le corps électoral se montrera à la hauteur de la tâche qu'il a à remplir, s'il comprendra quelle lourde responsabilité lui incombe.

Que l'on veuille bien y réfléchir ; il n'est de savoir si, oui ou non, on nous infligera l'ignominie de la "Force Bill"; si, oui ou non, on nous nous dépouillera impunément de nos droits primordiaux d'Etat souverain; si l'on nous transformera, une seconde fois, et aussi brutalement que la première, en province lingnée.

Tout dépend de notre présence aux polls. Nous n'aurons à nous en prendre qu'à nous-mêmes, si nous ne réussissons pas. Et ce que on n'est pas à l'abstention d'une partie des démocrates de son district que M. Coleman a dû déjà son élection ? Que, par indifférence, par apathie, nous ne contentons pas en définitivement M. Lagan ; que nous laissions passer son adversaire républicain; que, forte d'une voix ou deux de plus, les républicains de la chambre adoptent l'odieux bill dont nous sommes menacés, nous aurons à nous en plaindre à personne. Nous aurons justifié, une fois de plus, cet adage triste, mais profondément vrai, que les peuples n'ont jamais que les institutions qu'ils méritent.

Meeting de ratification.

Hier soir a été tenu au Marché Claiborne un meeting pour ratifier le choix du Gén. Ad. Meyer comme candidat au Congrès pour représenter le 1er District.

De bonne heure, les enfants prenaient possession de la plateforme et se mettaient en devoir de la démonter pendant que les électeurs s'assemblaient dans le marché.

Ils étaient environ 400 lorsque M. John Fitzpatrick a annoncé que M. J. V. Calhoun présiderait le meeting et que M. Chas. Steele avait été choisi comme secrétaire.

M. Calhoun après avoir remercié de l'honneur qui lui est fait, explique longuement ce qu'est la démocratie, la seule forme de gouvernement en laquelle il soit permis d'avoir confiance. Il rappelle l'exemple du président Adams qui tendant à centraliser le gouvernement fut remplacé par Jefferson et demande ce que penseraient de nos gouvernants, les citoyens de cette époque.

Un démocrate, dit-il, est un gardien de la liberté américaine et il appartient à tous les démocrates du district de former une invincible colonne pour triompher du parti républicain et l'empêcher d'exercer son pouvoir despotique. Il est de notre devoir d'élire l'Hon. Ad. Meyers qui a été choisi par la Convention. Un défi nous a été jeté par l'opposition de Warmoth dans les rangs du parti républicain, nous devons l'accepter et agir en conséquence.

M. Gilbert Dupré de la paroisse St-Landry succède à M. Calhoun. Les démocrates du 3me ward, dit-il n'ont jamais failli à leur devoir et je suis persuadé qu'en ce moment critique ils n'abandonneront par leurs saintes traditions. Le parti démocratique n'est pas mort comme on le prétend, il n'est pas même endormi, et il saura le montrer.

L'orateur passe en revue toutes les infamies passées du parti républicain pour arriver aux infamies présentes, le *force bill*, un bill révolutionnaire dont le but est d'accaparer par les procédés les plus injustes et les plus vexatoires le contrôle des élections dans le Sud.

M. Dupré fait ressortir l'habileté de M. Meyer à conduire ses affaires comme une garantie pour les élections—qu'il saura veiller à leurs intérêts, puis il leur renouvelle ses conseils et cède la parole à l'Hon. B. F. Jonas, sénateur. Celui-ci retrouve avec plaisir ces démocrates enthousiastes auxquels il s'est adressé si souvent. Il fait l'éloge du candidat qui a toujours été dévoué aux intérêts de la population, qui a toujours combattu le parti républicain en vrai démocrate et dont la vie civile, politique et militaire peuvent être également admirées. Il connaît les besoins de la population et aura les exposer au Congrès.

Il s'agit d'une bataille qui est facile à gagner si l'on veut s'en donner la peine. (Ici l'orateur flétrit la carrière de Warmoth, parle du Force bill et du bill du Tarif, et dit que la question de la loterie doit rester étrangère à cette campagne, et déclare que si Warmoth est représenté contre la loterie c'était dans l'espoir d'obtenir l'appui de ceux qui sont adversaires de la loterie.) La seule question pour avoir raison de nos adversaires est de ne point s'abstenir, car c'est par l'abstention que St-Louis a perdu trois sièges et Cincinnati deux. A mon avis, l'élection de l'Hon. Meyer est assurée si vous faites tous votre devoir d'électeurs.

M. Alf Goldthwaite parle de la souveraineté du peuple. C'est lui qui est appelé à porter les vues du Congrès et à décider s'il s'y fera représenter par un démocrate ou un républicain. Bien que vous soyez éloignés du gouvernement central, vous devez savoir ce qui s'y passe et vous y intéresser comme vous vous intéressez aux actes du gouvernement local.

Il appelle l'attention de son auditoire sur le force bill, dont il donne une explication détaillée, sur le McKinley bill, dont le but est de créer un revenu ou de favoriser les manufactures nationales, mais alors au seul bénéfice du manufacturier, c'est-à dire de l'habitant du Canada ou du Nord et de l'Est où sont concentrées toutes les manufactures importantes. Il fait ressortir le tort immense que fait ce bill aux planteurs riziers et sucriers. "Il n'est pas besoin d'insister, ajoute-t-il, je pense que le moment venu vous vous souviendrez de quelques-uns de ces faits et qu'agissant en conséquence, vous enverrez un candidat démocrate au Congrès."

M. A. M. Sullivan annonce que le but du meeting est de réchauffer le patriotisme des démocrates, mais cet-il besoin, dit-il après les terribles leçons que vous avez eues, d'avoir recours à la semblable mesure. Certes, après avoir rappelé brièvement les faits déjà développés par ses prédécesseurs, rappelle la conduite du général Adolph Meyer en 1881, alors qu'il fut choisi comme arbitre, entre patrons et ouvriers pendant la grève, qui grâce à lui, se termina amicalement à la satisfaction de deux parts.

M. Théo. S. Wilkinson, déclare qu'arrivé vendredi soir de Washington qu'il a quitté aussitôt après l'ajournement du Congrès, ne s'attendait pas à se prononcer devant les démocrates du 3me ward. Il dit qu'il a été heureux de rentrer dans la vie privée et de quitter une réunion d'hommes dont une grande partie est si peu honnête, si peu scrupuleuse, si injuste envers les habitants du Sud.

Je vous, a-t-il dit, comme un simple démocrate solliciter votre appui pour celui qui doit être bientôt, je l'espère, mon successeur, mais le parti républicain semble vouloir regagner le terrain depuis longtemps perdu. Le moment est assez mal choisi, il est vrai, pour qu'il tente de l'envoyer un de ses membres au Congrès.

Ici il dépeint le résultat du bill McKinley et du *force bill* et il ajoute. Pourquoi donnerions nous notre appui aux républicains?

Parce qu'ils ont supprimé de la liste des Etats l'Arizona et le Nouveau Mexique, qui étaient démocrates, et inscrit sur cette même liste l'Idaho et le Wyoming, qui étaient républicains; est ce parce qu'ils ont voté le McKinley bill, parce qu'ils ont élevé le tarif sur leurs produits de façon à diminué sur les nôtres, ce, parce que les fabricants ont contribué par leurs dollars à assurer la réussite de la dernière campagne du parti républicain? Je vous soumets cette question, certain que vous la résoudrez dans l'intérêt de celui que je crois pouvoir considérer comme mon successeur.

Le général Adolph Meyer prononce une courte allocution dans laquelle il proteste de son dévouement aux intérêts de ses concitoyens. Il dit qu'il approuve entièrement le manifeste rédigé par la Convention et qu'il a le ferme espoir que cette fois encore le parti démocratique triomphera dans le Premier district.

Lecture est donnée par M. Chas. Steele des résolutions du meeting, lesquelles sont ratifiées unanimement par l'assemblée, après quoi le meeting ajourne après une courte allocution de M. Fitzpatrick, sollicité par l'auditoire de clore la série des discours.

Enregistrement des électeurs.—Depuis l'ouverture du bureau d'enregistrement des électeurs, 1,322 nègres se sont fait inscrire, contre seulement 618 blancs, ce qui montre de la part de ces gens une respectable indifférence, et chez eux-là une activité qui prouve que les républicains ont l'intention de ne rien négliger et de tout mettre en œuvre pour battre les démocrates, bien que la ville puisse fournir individuellement une majorité démocratique si tous les membres du parti se mettent sur les rangs. On ne saurait trop leur conseiller de se faire inscrire avant la fermeture du bureau qui aura lieu le 24 courant, et leur rappeler qu'en abstention de leur part peut faire triompher facilement leurs adversaires.

Recettes des recorders.—Recettes pour le mois de septembre :

Recorder Murphy		$101 00
"	Hollander	540 50
"	Guy Dreux	925 50
"	Emile Wilts	249 00
"	Landry	91 00
"	Smith	157 50
"	Lee	117 00
Total		$2,180 50

Les recettes des recorders pendant la semaine finissant le 4 otobre ont été comme suit :

Asst. recorder Hollander		85 50
"	Wilts	226 00
"	Landry	20 00
"	Smith	15 00
"	Turnbull	5 00
"	Lee	13 50
Total		$365 50

Recettes du Bureau des Hypothèques..... $203 50
Permis de bâtir..... 30 00

Grave accusation.—Une jeune femme du nom de Julia Schner est allée trouver hier le recorder Hollander pour l'informer que son mari Fred. Schner, un jeune homme qui tient une épicerie encoignure Quatrième et St-Denis, lui avait donné à prendre certaines drogues destinées à faire disparaître toute trace de leur liaison.

Elle apportait avec elle toute une collection de fioles contenant les médicaments en question, qu'elle n'avait pas pris.

Elle a raconté aussi au juge qu'au mois de juin dernier elle fut trompée par Schner, qui lui apporta les médicaments en lui enseignant la façon de les prendre, mais elle n'y toucha pas, lui laissant croire toutefois qu'elle avait suivi son conseils.

Enfin la semaine dernière, pressé par le frère de la jeune fille de tenir sa promesse, Schner l'a épousée dimanche dernier, mais l'a quittée immédiatement après la cérémonie et depuis a refusé de la revoir.

Scher a été mis sous caution de $5,000 et l'instruction de l'affaire a été différée au 23 courant.

Arrivage de sucre nouveau.—Le premier sucre jaune clarifié de la saison est arrivé hier à la Nlle Orléans en deux lots,—l'un de 31 barils, l'autre de 60. Le lot de 31 barils, classé prime yellow, était consigné à Yale et Bewling par R. H. Yale et Bro., propriétaires de l'habitation "Home Place," paroisse Ascension. Il a été vendu par James Thibaut, courtier, à Wm Henderson, au prix de 5 7/8 c. la livre. Le lot de 60 barils, classé off yellow, provenant de l'habitation Cora, paroisse Ascension, et était consigné à V. et A. Meyer ; il a été vendu par Delgado & Co. à R. Carey & Co., à raison de 5 1/4 c. la livre.

Les fils électriques.—Hier matin, à 8 heures, Joseph Clamenta, un jeune homme de 26 ans, qui travaillait à la réparation d'un toit en zinc encoignure Gravier et Camp, a été foudroyé par un fil électrique. A cette encoignure se trouve un énorme poteau soutenant une multitude de fils qui s'entrecroisent et dont quelques-une touchent presque le toit.

L'un de ceux-ci dont l'enveloppe isolatrice avait été détruite par le temps mesure une longueur d'un pied environ a été touché par Clémenta qui est tombé en avant sur le toit. Quand on l'a relevé, il était mort.

L'Hôtelle Rouge.—Nos lecteurs savent déjà que M. Arthur Durieu, père et fils, ont transporté leur énorme magasin de l'Hôtelle Rouge, de l'encoignure Canal et Passage de la Salle à l'encoignure du Canal et Bayou, au rez-de-chaussée de l'édifice nouveau qui vient de s'élever sur les ruines de l'incendie du Chest Club. Ils reçoivent en ce moment un nouveau stock très important auquel il tient faire de la place; aussi font ils toute espèce de sacrifice, pour se débarrasser de l'ancien, qu'ils vendent à des prix fabuleusement bas. La grande ouverture du nouveau magasin, avec son nouvel assortiment, aura lieu bientôt.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer au public que M. Arthur Durieu père étant obligé de continuer ses affaires, tout son temps au théâtre de la rue Bourbon dont il a la direction, a laissé à son fils, M. A. Durieu, la direction complète du magasin de chaussures de l'encoignure Baronne et Canal.

Maison A. Schwartz & Son.—Cette maison, une des plus considérables et des plus favorablement connues à la Nouvelle-Orléans, vient de prendre possession de son nouveau local, à l'angle des rues Canal et Bourbon. Elle s'annonce en ce moment d'effrénés efforts dans l'exécution des marchés, dans *Bargains*, pour nous servir du mot consacré. Les quatre magasins qui avait d'ailleurs un peu partout, sont aujourd'hui réunis dans la même bâtisse et ne forment plus qu'un colossal établissement où nous avons beaucoup de choses à vous offrir, variété depuis l'article de toilette de prem ière nécessité jusqu'à ce qui de luxe, pour dames, messieurs, enfants.

Les dames admirent le Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour le lustre brillant qu'elle donne à leurs cheveux. Elle rétablit la couleur, active la croissance.

A la campagne :

—Notre maire? oh ! c'est un homme très bien. Il est décoré.....

—De la Légion d'honneur ?

—Non, de la..... attendez donc..... une rosette violette... Ah ! il est officier de l'Assistance publique !

Sur le boulevard.

—Savez-vous le nom du paquebot qui va emmener Sarah Bernhardt en Amérique ?

—Non.... Ah ! si.... c'est peut-être le *Transsexshien*, dont on a parlé tant depuis quelques jours.

Chez le pharmacien.

—Je voudrais bien une tisane pour mon estomac. J'ai quelque chose là, qui monte, qui descend, puis qui remonte, et tout le temps comme ça.

Le pharmacien réfléchit quelques instants, puis gravement :

—Vous n'aurier pas avalé un accoucheur, par hasard ?

En police correctionnelle :

Le président :

—Vous avez encore laissé voire raison au fond de votre verre !

Le prévenu, souriant d'un air dégagé :

—Impossible, mon président; je vide pour cela mon verre trop soigneusement.

Calino concierge :

—Je suis fatigué de déménager, dit un nouveau locataire ; cette fois, je crois que me voilà installé pour toujours. J'espère que je mourrai dans cet appartement.

Calino obséquieux :

—J'en serai enchanté, monsieur.

Un joli poivrot, le nez comme une fleur, comparaît devant le juge :

—Comment ! c'est encore vous ? Vous ne vous laisserez donc jamais de mener une vie pareille ?

—Oh ! que si, monsieur le juge, mais quand on a bu un coup de trop, "vous savez ce que c'est !"

Athenée Louisianais

Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le program me du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes :

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athenée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 16 juin 1890 au 31 janvier 1891.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier régulier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule R ; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

Le présentation des prix se fera publiquement dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 726.

Excellent travail. Prompte retoure.

MOULIN A RIZ COLOMBIA.

NEW YORK.

Les soussignés désirent appeler l'attention des planteurs et des fabricants sur le non-nommé moulin, un des plus grands des Etats-Unis. Il est parfaitement installé avec les machines les meilleures et les plus modernes pour décortiquer, et son produits sont égalés par peu et inférieurs à aucun.

Ventes garantie ; comptes rendus et remises de fonds faites immédiatement après qu'il a été disposé des marchandises.

Si on le désir, nous remettrons la valeur nominal des marchandises immédiatement sur réclamation, ensemble